

République Française
Département
HAUTE-SAONE

Canton
VILLERSEXEL
Arrondissement
LURE

Commune
de **ESPRELS**

Envoyé en préfecture le 27/03/2024
Reçu en préfecture le 27/03/2024
Publié le
ID : 070-217002195-20240326-272024CONFORASS-DE

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le 26 mars, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de ESPRELS s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Michel RICHARD, Maire.

ARTAUX Clément	x	JACQUET Katia	x	NOUVEAU Raphaël	x
BRUNET Cédric	proc	MARICHIAL Audrey	x	PLANCHON Nicolas	x
COIGNUS Stéphane	proc	MOUGIN Aurélien	x	RICHARD Michel	x
		MOUGIN Bruno	x	THOMET Pierre	proc
GRENOT Sandra	x	NOEL Claire	proc	VOYNNET Bernard	x

Secrétaire : Katia JACQUET

Absents excusés : Cédric BRUNET (procuration à Nicolas PLANCHON), Stéphane COIGNUS (procuration à Bruno MOUGIN), Claire NOEL (procuration à Raphaël NOUVEAU) et Pierre THOMET (procuration à Michel RICHARD)

N° 27/2024 : MISE EN CONFORMITE DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT (RESEAUX ET STATION)

Monsieur le Maire rappelle que, dans le cadre de la réalisation des travaux de mise en conformité des systèmes d'assainissement (réseaux et station), la commune a confié une mission de maîtrise d'œuvre au bureau d'études GEOPROTECH afin de l'accompagner durant le déroulement du projet (études/consultation/travaux).

Suite à la consultation des entreprises, Monsieur le Maire présente le rapport d'analyse des offres réalisé par GEOPROTECH pour le compte de la commune. Il en ressort que les offres de l'entreprise JUSTIN TP située à Autrey-le-Vay (70110) pour le lot 1, de PIACENTINI située à Colombe-lès-Vesoul (70000) pour le lot 2 et ADTEC située à Bourg-en-Bresse (01000) pour le lot 3 sont les offres économiquement les plus avantageuses au regard des critères du règlement de consultation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ✓ **APPROUVE**, pour le lot 1, le choix de l'entreprise JUSTIN TP comme attributaire du marché pour un montant de 1 266 272,50 € HT soit 1 519 527,00 € TTC, délibérant ainsi à l'encontre du mémoire de la maîtrise d'œuvre.
- ✓ **APPROUVE**, pour le lot 2, le choix de l'entreprise PIACENTINI comme attributaire du marché pour un montant de 876 066,00 € HT soit 1 051 297,20 € TTC.
- ✓ **APPROUVE**, pour le lot 3, le choix de l'entreprise ADTEC comme attributaire du marché pour un montant de 34 540,00 € HT soit 41 448,00 € TTC.
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les marchés relatifs aux travaux de mise en conformité du système d'assainissement (réseaux et station) avec les entreprises sus-citées ainsi que tous les documents s'y rapportant.
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder aux demandes de subventions à l'Etat, à l'Agence de l'Eau et au Département de la Haute-Saône.

Vote : unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus

Ont signé au registre tous les membres du C.M. présents. Pour copie conforme

Le Maire, Michel RICHARD

Affichée le : 28/03/2024
Convocation : 20/03/2024

Nombre de conseillers :				
En exercice	Présents	Votants	Absents	Exclus
14	10	14	4	0